

Charte des Valeurs Partagées



Portes de Bretagne Solidaires

Pôle de développement de l'ESS

Cette charte s'inspire de documents de référence tels que la Charte Européenne de l'Economie Sociale de 2002, la Charte de l'Economie Sociale du C.E.G.E.S (Conseil des Entreprises et Groupements de l'Economie Sociale) de 1995 et la charte de la CRES Bretagne de 2009.

Elle est proposée par des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Vitré-Porte de Bretagne, qui se réunissent depuis 2011 pour définir la manière dont ils souhaitent travailler ensemble dans les années à venir, notamment en créant un Pôle de développement de l'Economie Sociale et Solidaire.

Cette charte des valeurs partagées est également une charte d'adhésion à l'association Portes de Bretagne Solidaires.

Définition de l'Economie Sociale et Solidaire

L'économie sociale et solidaire place l'économie au service des femmes et des hommes pour redonner aux territoires les moyens de garantir leur avenir, pour relier ce qui se passe ici et ailleurs, pour redonner du pouvoir aux personnes.

Fort de ses principes fondateurs et de son histoire, elle réunit des acteurs qui apportent des réponses d'économie sociale et solidaire aux questions de leur territoire : emploi, solidarité, énergie, services, lien social, accès à la culture et au sport...

Ce qui nous rassemble sur le Pays de Vitré-Porte de Bretagne

Sur le Pays de Vitré-Porte de Bretagne, une enquête auprès d'acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire menée de mai à juillet 2012 a permis de dégager une définition de l'Economie Sociale et Solidaire telle qu'elle est souhaitée et visée par ces acteurs :

"Les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire portent un projet collectif ancré sur leur territoire qui place les femmes et les hommes au cœur de leur projet. Axée sur le développement humain, solidaire et durable et sur l'utilité sociale, l'Economie Sociale et Solidaire répond de façon démocratique, innovante et solidaire aux besoins d'un territoire, notamment grâce à l'engagement bénévole"

Le sentiment d'appartenance à l'Economie Sociale et Solidaire sur le Pays de Vitré-Porte de Bretagne est lié à l'action menée sur le territoire et à son impact économique et social, en termes de services à la population et de développement local. Cela se traduit par une implication collective et citoyenne, un fonctionnement démocratique dans les structures (une personne = une voix) et une démarche partenariale.

De ce fait, les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays de Vitré-Porte de Bretagne se reconnaissent dans le préambule de la Charte Européenne de l'Economie Sociale :

« Le succès des entreprises de l'ESS ne se mesure pas seulement à leurs performances économiques, qui sont toutefois une condition indispensable pour pouvoir réaliser leurs finalités mutualistes et solidaires, mais surtout par leur apport en termes de solidarité, de cohésion sociale et d'ancrage dans les territoires. » (CEP-CMAF, Salamanque, mai 2002)

Des valeurs mises en pratique

Par l'adhésion à cette charte, des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire mobilisés sur le Pays de Vitré Porte de Bretagne souhaitent rappeler les valeurs sur lesquelles ils se retrouvent et qu'ils visent à promouvoir au sein du Pôle de développement de l'Economie Sociale et Solidaire: **Solidarité, Projet Collectif, Innovation sociale locale**

L'Economie Sociale et Solidaire promue par l'association Portes de Bretagne Solidaires est une économie qui intègre dans le développement économique la dimension sociale, conduite localement de manière participative, s'appuyant avant tout sur un fonctionnement démocratique et sur l'engagement citoyen plutôt que le seul statut juridique.

Cette dimension transversale et territoriale de l'association se nourrit de la diversité des acteurs investis, de l'identité et des valeurs que chacun porte dans sa structure, notamment par son affiliation à d'autres réseaux ou fédérations. L'ESS s'inscrit ainsi dans une démarche globale pour s'exprimer au sein d'un réseau local.

L'Economie Sociale et Solidaire pose la question du **but de l'économie** dans notre société. Elle permet l'**innovation et l'expérimentation d'une économie sur le territoire**. Elle recherche la conjonction des intérêts des membres usagers et de l'intérêt général. L'ESS agit pour plus de solidarité entre les peuples et les générations, y compris celles à venir. L'Economie Sociale et Solidaire est une **réalité économique**¹, créatrice d'activités et d'emplois. Au-delà de l'emploi, elle contribue à l'économie locale par sa capacité d'innovation et son rôle important dans le développement local, la cohésion sociale et la recherche d'une meilleure qualité de vie.

L'Economie Sociale et Solidaire est donc une composante fondamentale de la société civile organisée qui débat, innove, propose. Elle construit des relations avec d'autres corps intermédiaires, des collectivités territoriales, l'Etat et les acteurs économiques et sociaux pour faire des propositions de **changement de société et d'innovation sociale, pour une société plurielle, plus participative, démocratique et solidaire.**

Adhérer à Portes de Bretagne Solidaires

Les engagements des membres :

L'adhésion à l'association **est ouverte à toute personne, morale ou physique, revendiquant son appartenance ou son intérêt pour l'Economie Sociale et Solidaire.**

La signature de la charte implique :

- la mise en pratique de ces valeurs
- la volonté de les promouvoir et de les améliorer au sein du réseau

Les engagements de l'association:

L'association se met à disposition des acteurs pour mutualiser les réflexions et les expériences, faire émerger et développer des projets communs. Elle prend, en concertation et coopération avec les acteurs concernés les initiatives nécessaires pour développer et structurer l'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire.

L'association s'assurera pour chacune de ses actions à respecter :

- le principe de subsidiarité ²,
- l'éthique de sa charte des valeurs et de celles de l'Economie Sociale et Solidaire,

de privilégier :

- l'impact social et environnemental,
- le rôle d'impulsion en évaluant la durée,
- la démarche démocratique et participative dans sa méthodologie de projet
- la démarche d'évaluation,

et de placer l'humain au cœur de l'action.

L'association a pour ambition de contribuer, à terme, et par des actions concrètes, à une vision de société et un processus de transformation sociale par une démarche d'éducation populaire.

La devise de l'association est inspirée par Théodore Monod: « **L'utopie n'est pas l'irréalisable, mais l'irréalisé.** »

Charte adoptée par l'assemblée générale du 21 février 2013, à Domalain.